Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212203400-20251215-DEL20251215_05-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Tonquédec Séance du 15 décembre 2025

Délibération n°20251215-05

L'an deux-mille-vingt-cinq, le quinze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TONQUEDEC dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Joël PHILIPPE, Maire de Tonquédec, dans la salle du conseil municipal.

Présents : Le maire : Joël PHILIPPE, Les Adjoints : Mme Florence STRUILLOU, M. Samuel PRADES, Mme Joëlle HAMON, et les Conseillers Municipaux : M. William LOZAC'H, M. David HERMAN, M. Jean-Claude LE BUZULIER, Mme Joëlle NICOLAS et M. Éric LE GAC,

Absents avec procurations : Mme Annie L'HEVEDER a donné procuration à Mme Florence STRUILLOU, M. Gilles PRIGENT a donné procuration à M. M. Joël PHILIPPE, Mme Marianne VINCENT a donné procuration à Mme Joëlle HAMON,

Absents : Mme Peggy LAMBERT, M. Stéphane MORVAN,

Secrétaires de séance : Mme Florence STRUILLOU et M. William LOZAC'H,

Date de la convocation : le 9 décembre 2025 Date d'affichage : le 9 décembre 2025

****

Délibération n°20251215-05 : Mise à jour de la Régie de recette n°3 de la commune

Référence Nomenclature DE 7.1

M. le Maire présente aux Conseillers Municipaux les modifications à apporter à la régie de recette de la commune, à savoir :
- l'encaissement des participations pour l'utilisation de l'espace co-working « Ty Labour » suivant la convention et les tarifs validés au dernier conseil,
- l'encaissement des jetons de camping-cars, suite au changement de la borne de vidange dont l'utilisation est gratuite, les derniers jetons disponibles en mairie peuvent être vendu jusqu'au 31 décembre 2026 aux utilisateurs souhaitant avoir des jetons de réserves pour des machines payantes.

Après délibération, le Conseil Municipal, à L'UNANIMITÉ,

VALIDE les modifications présentées pour les encaissements de la régie de recette n°3 de la commune de Tonquédec,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Joël PHILIPPE



La Secrétaire de Séance
Florence STRUILLOU

